Directeur de l'état civil
Québec

Objection à une déclaration tardive de filiation

C FO-13-25 20171120

Important

La personne qui s'objecte à une déclaration tardive de filiation doit le faire par écrit dans les **20 jours** suivant la date de la première journée de la publication. Elle doit remplir le formulaire *Objection à une déclaration tardive de filiation* et en transmettre une copie aux personnes suivantes :

- l'auteur de la déclaration tardive de filiation;
- la personne ayant déclaré la naissance de l'enfant;
- l'enfant de 14 ans ou plus;
- le Directeur de l'état civil.

Comment transmettre votre objection au Directeur de l'état civil?

Par la poste : Directeur de l'état civil
2535, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5C6

Section 1 : Renseignements sur la personne s'objectant à la déclaration tardive de filiation

1. Nom de famille	2. Prénom usuel	3. Autres prénoms (chacun des prénoms séparé par une virgule)
4. Adresse de domicile (numéro, rue)	Appartement	5. Ville, village ou municipalité
6. Province	7. Code postal	8. Pays
9. Ind. rég. Téléphone (domicile)	10. Ind. rég. Téléphone (cellulaire)	11. Ind. rég. Téléphone (travail) Poste

12. Qualité de la personne s'objectant

☐ Père ☐ Mère ☐ Autre. Spécifiez :

Section 2 : Renseignements sur la déclaration tardive de filiation

13. Nom de famille à l'acte de naissance de l'enfant visé par la déclaration	14. Prénom usuel à l'acte de naissance de l'enfant visé par la déclaration	
15. Nom de famille de la personne ayant déclaré la naissance de l'enfant visé par la déclaration	16. Prénom usuel de la personne ayant déclaré la naissance de l'enfant visé par la déclaration	17. Qualité du déclarant (cases 15 et 16) ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre
18. Nom de famille de l'auteur de la déclaration tardive de filiation	19. Prénom usuel de l'auteur de la déclaration tardive de filiation	

Section 3 : Motifs de votre objection

20. Inscrivez les motifs pour lesquels vous vous objectez à la déclaration

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Directeur de l'état civil
Québec

Objection à une déclaration tardive de filiation (*suite*)

C FO-13-25 20171120

Section 3 : Motifs de votre objection (*suite*)

Utilisez une feuille supplémentaire si vous manquez d'espace.

Section 4 : Signature de la personne s'objectant à la déclaration tardive de filiation

21. Je déclare solennellement qu'à ma connaissance les renseignements fournis sont exacts et complets.

X _____

Signature (**obligatoire**)

22. Lieu (ville, village ou municipalité, province ou pays)

23. Date — Année | Mois | Jour